

Québec, le 13 mars 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 20 février 2018 par la députée de la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques au sujet de la dalle-parc dans le cadre du projet Turcot.

Le développement du secteur de la cour Turcot sera fait dans le cadre d'une vision d'aménagement globale des secteurs Turcot et Lachine-Est, démarche sous la responsabilité de la Ville de Montréal à laquelle le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports collabore.

Le Ministère et la Ville ont amorcé des discussions sur l'avenir de ce secteur. Présentement, il est nécessaire d'identifier les terrains qui seront libérés à la suite du projet Turcot et de mener dès cette année des consultations publiques afin de bonifier la vision d'aménagement de la Ville.

Cette démarche comprendra l'aménagement d'un lien de transport actif reliant la cour Turcot à la falaise Saint-Jacques, mais également le réaménagement de la rue Notre-Dame Ouest et une définition de la vocation future de la cour Turcot.

... 2

Cette dernière sera réalisée après les travaux du projet Turcot. Par conséquent, il est actuellement encore trop tôt pour préciser le concept qui sera retenu, son mode de financement et son échéancier de réalisation.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Fortin', with a long horizontal stroke extending to the right.

André Fortin